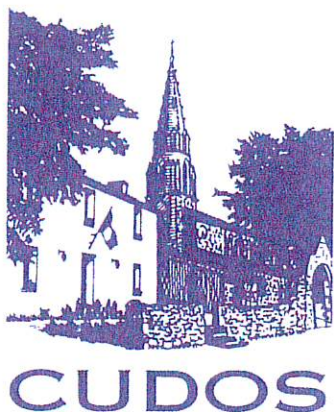




REUNION PUBLIQUE ORGANISEE LE :

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 à 18H00

A la Salle des fêtes de Cudos

La municipalité de CUDOS informe la population que certaines sépultures présentes dans les cimetières de la commune ne répondent plus aux prescriptions légales pour être maintenu.

Aussi, la commune, soucieuse également de préserver une égalité entre ses usagers et le bon ordre et la décence des lieux, a décidé d'engager un programme de mise en conformité des cimetières communaux visant les sépultures sans titre de concession relevant du régime du terrain commun et les concessions abandonnées.

Cela signifie que plusieurs opérations interviendront dans les cimetières dans le respect des lieux et des défunts inhumés.

Afin de garantir les actions qui seront menées, la municipalité sera accompagnée tout au long des procédures visant la mise en conformité des cimetières communaux par un cabinet d'ingénierie et conseil auprès des collectivités territoriales et notamment spécialisé en gestion des cimetières, dont l'une des juristes sera présente pour assister l'équipe municipale à l'occasion d'une réunion publique organisée **le MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 à 18H00 à la salle des fêtes de Cudos** afin de répondre à toutes vos questions concernant le cimetière.

Mairie de CUDOS.

